

Quelques espèces nouvelles pour l'Ille-et-Vilaine

Par François-Xavier BOUTARD



Pholiotina sulcata Arnolds et Hausknecht

= Conocybe plicatella (Peck) Kühner.

Chapeau plissé sur la moitié extérieure de son rayon. Récolte faite sur une pelouse du Parc des Bois à Rennes



Leucoagaricus sericifer (Locquin) Vellinga

= Sericeomyces sericifer (Locquin) Dossing.

Cheilocystides le plus souvent lagéniformes, basides essentiellement tétrasporiques et taille des spores correspondant.

Récolte faite sous feuillus, dans l'humus, le lierre et les orties dans le Parc de Bréquigny à Rennes.



Lepiota griseovirens (Maire)

= Lepiota griseovirens var obscura Bon.

Les différentes parties des basidiomes se tachent tardivement d'orangé, odeur nette de caoutchouc, poils piléiques jusqu'à 400 µm et au-delà.

Récolte faite dans l'humus et les orties, sous feuillus dont saules, à proximité des étangs de Vern-sur-Seiche.



Lyophyllum platypus Kühner

= *Tephroclybe platypus* (Kühner) Moser.

Basides carminophiles, spore ellipsoïde lisse, forte odeur farineuse.

Récolte faite dans un bois mêlé de la forêt départementale de la Corbière.

La maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme

Par France LEDOUX

Ce qu'il faut savoir

L'origine du mot Lyme vient du nom de la ville de Lyme dans le Connecticut aux Etats-Unis où la maladie a été reconnue en 1975.

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse causée par la bactérie *Borrelia* transmise par une morsure de **tique infectée** (il faut noter, fort heureusement, que toutes les tiques ne sont pas infectées).

En cas d'apparition d'un cercle rouge autour de la morsure, il faut consulter un médecin si possible dans les 24 H. Celui-ci pourra prescrire une prise d'antibiotiques et effectuer par la suite des tests complémentaires. Sans traitement, cette maladie entraîne des troubles cardiaques, neurologiques, arthritiques, des troubles de la vue et bien d'autres.

Maladie grave à prendre très au sérieux



Une Tique

Photo : André Karwath aka (Wikipédia)

Les contaminations interviennent principalement de mai à octobre dans nos régions tempérées mais restent possibles quand même toute l'année y compris l'hiver.

Les personnes les plus exposées sont celles qui sont souvent en forêt, en randonnée, les tiques se trouvant surtout dans les herbes, les prairies humides, sur les fougères, les branches. Elles s'accrochent au passage de l'humain ou de l'animal. Dès qu'elles se trouvent sur la peau, elles sucent le sang et se gonflent (nos chiens, chats et même chevaux sont également concernés).

La tique utilise ses huit pattes pour se fixer et se nourrir. C'est là, au cours de la morsure que le sang est infecté par la salive de la tique. Il est indispensable, au retour d'une sortie en forêt, de faire un contrôle systématique pour retirer les tiques éventuellement présentes.

Pour enlever une tique, il est préférable de se procurer un tire-tiques en pharmacie. La manipulation du tire-tique, en le tournant sur lui-même, permet d'éviter que le rostre de la tique reste dans la peau. Il ne faut surtout pas appliquer d'éther, ni alcool, ni huile qui feraient régurgiter la tique et accroître ainsi le risque d'infection

Ce problème lié aux tiques est assez récent ; jusqu'à la seconde guerre mondiale, elles ne s'occupaient pas de l'homme, elles ne s'attaquaient qu'aux animaux. Actuellement, les tiques se multiplient de plus en plus et sont infectées du fait des déséquilibres écologiques. La Borréliose de Lyme est, en effet, une maladie de plus en plus répandue en Europe. Les tiques peuvent se fixer sans que son hôte s'en aperçoive grâce à leur salive anesthésiante et collante.

Les animaux sauvages sont aussi porteurs mais eux, ne développent pas la maladie, certains humains non plus d'ailleurs.



Symptômes

Si l'on a été contaminé et que l'on n'a pas pris de traitement, la maladie peut évoluer en trois phases :

- **1^{ère} phase** : un petit cercle rouge entourera la morsure, de 3 jours à 1 mois après, peuvent déjà apparaître des maux de tête, des douleurs musculaires, de la fièvre, une grande fatigue,
- **2^e phase** : quelques mois après la morsure si pas de traitement administré, apparaîtront des douleurs articulaires, des problèmes cardiaques, même éventuellement une paralysie faciale,
- **3^e phase** : qui peut arriver quelques mois ou des années après le début de l'infection : arthrite chronique des grosses articulations, troubles neurologiques, cardiaques, respiratoires etc.

Cette maladie apporte de nombreux symptômes qui s'aggravent d'année en année et de ce fait, empêchent une vie normale. Il y a quatre variétés de *Borrelia* : *burgdorferi* (articulaire), *afzelii* (peau-muqueuse), *garinii* (neurologique), *spielmanii* (articulaire).

Traitement

Se faire prescrire rapidement des antibiotiques qui sont très efficaces s'ils sont administrés dans les jours qui suivent la morsure de la tique de façon à éradiquer la bactérie. Faire si possible une sérologie en laboratoire avec le Test Elisa et s'il est négatif, compléter par le Test Western Blot (pour les 4 variétés de *Borrelia*), la sérologie est positive si supérieure à 6 points).

Il est possible de traiter la maladie et les résultats sont encourageants.

A ce sujet, lire le traitement proposé sur les sites suivants : www.pasteur.fr et www.invs.santepubliquefrance.fr

Prévention

Le plus sûr moyen d'éviter une morsure de tique, est de se protéger :

- Porter des vêtements clairs recouvrant jambes et bras ;
- Porter des chaussures fermées, casquette ou chapeau si possible ;
- Vaporiser un répulsif (en Pharmacie), sur les vêtements et la peau au niveau chevilles et jambes, le produit préconisé pour les moustiques convient aussi ;
- Eviter le frottement avec les herbes hautes et la fougère.
- Pour les chiens, il existe un comprimé (chez le Vétérinaire) qui les protège pendant trois mois : le BRAVECTO.

Sources et livres à se procurer

Livres

- « **La vérité sur la maladie de Lyme** » du **Pr Christian PERRONNE** paru en janvier 2017 - Editions Odile Jacob (Pr PERRONNE, Infectiologue à l'Hôpital Raymond Poincaré à GARCHES dans les Hauts de Seine) ;
- « **Soigner Lyme et les maladies chroniques inexplicables** » du **Dr Richard Horowitz** - Editions Thierry SOUCCAR ;
- « **Maladie de Lyme** » de **Viviane SCHALLER** Editions Thierry SOUCCAR (2015) ;

Associations

- **Association Lyme Sans Frontières (L.S.F.)** (Plus de 1000 adhérents) Mme Judith ALBERTAT Présidente de L.S.F. « *Maladie de Lyme : mon parcours pour retrouver la santé* » associationlymesansfrontieres.com ;
- **Lyme Net** : Association destinée au grand public pour la prévention et le traitement lymenet.org ;
- **France Lyme** francelyme.fr ;

Sites internet

- www.pasteur.fr
- www.invs.santepubliquefrance.fr

Les Cyathes

Par Pascal PEUCH

Classe : Basidiomycota. **Ordre** : Agaricales. **Famille** : Nidulariaceae.

Genres européens : *Cyathus*, *Crucibulum*, *Nidularia*.

Les champignons de ce groupe sont très caractéristiques. Ils forment de petites coupes, nommées *peridium*, d'abord fermées, puis operculées (l'opercule est nommé *épiphragme*) puis laissent apparaître de petits œufs. Les petits œufs sont nommés *peridioles*. Ce sont de petites capsules en forme de lentilles contenant l'hyménium (donc les spores). Ils sont éjectés par les

gouttes de pluie. La forme et l'angle de la paroi interne optimisent l'effet des gouttes de pluie pour éjecter les péridioles le plus loin possible.

Les péridioles des *Cyathus* sont noirs mais ils peuvent être entourés par une fine membrane blanche. A l'observation macroscopique, on les verra donc blancs à gris. Les péridioles des *Crucibulum* sont crème.

Chez les *Cyathus* et les *Crucibulum*, le péridiole est prolongé par un 'fil' fin et collant nommé *funicule*. Celui-ci se colle sur un végétal pour dispersion par les ruminants.

Cyathus striatus à différents stades (photos Pascal Peuch) :



Cyathus striatus se reconnaît facilement grâce à l'intérieur du péridium qui est strié. Celui de ***Cyathus olla*** est plus haut et son intérieur est lisse. Celui de ***Cyathus stercoreus*** est hirsute à l'extérieur et lisse à l'intérieur, ses péridioles sont macroscopiquement plus foncés. Par ailleurs, comme son nom l'indique, ***C. stercoreus*** vient sur excréments.

Nidularia farcta (= *deformis*) se distingue par les caractères suivants :

- Il n'a pas d'épiphragme, le péridium se déchire irrégulièrement pour exposer les péridioles ;
- Les péridioles sont dans une masse gélatineuse et ne sont pas dotés de funicule.



Cyathus olla

Photo Pascal Peuch

Cyathus striatus est très courant et nous trouvons assez souvent ***Cyathus olla*** lors de nos sorties. Les trois autres espèces ne sont pas à l'inventaire de l'Ille et Vilaine mais sont présentes à l'inventaire des départements bretons voisins.

Crucibulum laeve a été trouvé en 2016 lors de notre sortie aux Sables d'Or (22).

Ces espèces sont toutes saprophytes, il faut les chercher en priorité dans les sols riches en humus, paillages de broyats.

Etymologie :

- *Cyathus* vient du grec et signifie coupe ;
- *Crucibulum* vient du latin et signifie creuset ;
- *Nidularia* vient du latin et signifie petit nid ;
- *olla* vient du latin et signifie marmite ;
- *laeve* vient du latin et signifie lisse ;
- *stercoreus* vient du latin et signifie excrément, fumier.



Cyathus stercoreus
Photo Yvonne Mauget



Crucibulum laeve
Photo Pascal Peuch



Nidularia deformis
Photo Tim Sage (wikipedia.en)

Projet d'arrêté préfectoral

Par Bertrand HELSENS



L'arrêté préfectoral portant réglementation de la cueillette des champignons en Ile-et-Vilaine du 26 août 1992 est désormais, bien que toujours en vigueur, considéré comme caduc par les services de la préfecture.

En effet, la cueillette des champignons est désormais encadrée par le code forestier et le code de l'environnement et non plus par le code rural.

Pour éviter des prélèvements excessifs de champignons à visée commerciale en forêt domaniale et pour réserver la cueillette à un usage familial non commercial et à un usage pédagogique et scientifique, l'O.N.F. a demandé la mise en place de restrictions particulières dans certaines forêts domaniales.

Nous avons donc été prévenu tardivement de ce nouvel arrêté sur lequel la SMR a été appelée à donner un avis.

Les principales nouveautés sont, en résumé :

- La quantité maximum est limitée à 5 litres par jour et par personne (3 kg / jours / personne avant) ;
- Récolte autorisée de 8h00 du matin au coucher du soleil (8h00 à 19h00 avant) ;
- Le mardi et le jeudi sont des jours interdits pour la cueillette des champignons dans les forêts domaniales en raison de la chasse ;
- Les usages à vocation scientifique ou pédagogique sont autorisés dans les mêmes limites de 5 litres par jour et par personne.

C'est ce dernier alinéa qui pose problème et qui a fait l'objet d'une réponse motivée aux services de la préfecture. Voici le texte intégral de notre réponse à la préfecture en espérant être entendu :

« Je vous prie de trouver ci-dessous les observations et remarques de la Société Mycologique de Rennes concernant le projet d'arrêté préfectoral réglementant la cueillette des champignons en Ile-et-Vilaine.

Nos observations concernent essentiellement l'article 5 et sa dernière phrase : "Par ailleurs, les usages à vocation scientifique ou pédagogique sont autorisés, dans la limite du volume indiqué à l'article 1."

Nous souhaitons qu'un article spécifique soit dédié à la cueillette à des fins pédagogiques ou scientifiques et nous demandons que le ramassage des champignons dans ces cas, notamment lors de la tenue d'expositions mycologiques et de sorties d'initiation à la mycologie, ne soit pas soumis aux mêmes limites qu'un ramassage à des fins de consommation.

La SMR s'engage à effectuer une demande (pour un lieu et une date donnés) auprès de l'ONF pour la tenue des différentes sorties d'initiation à la mycologie (C'est le cas actuellement) et pour la tenue des sorties de récoltes avant notre exposition. Actuellement la SMR fournit à l'ONF, après chaque sortie, un inventaire des espèces récoltées.

La SMR a toujours tenu un discours de protection de la ressource fongique et de la protection des sols forestiers. En effet nous savons tous que l'organe principal d'un champignon est avant tout son mycélium, le champignon, en lui-même, n'est que le fruit de ce mycélium.

Nous demandons donc à nos adhérents :

- de respecter la forêt ;*
- de ne pas détruire le mycélium par un piétinement intensif ou l'usage d'outils autres que le couteau ;*
- de ne pas cueillir des champignons trop âgés (pour préserver les spores) ou trop jeune (qui n'a pas encore produit de spores) ;*
- de ne collecter, lors des sorties, que 1 ou 2 spécimens de chaque espèce.*

La cueillette à des fins pédagogiques permet surtout d'alerter nos adhérents et le public rencontré des risques liés à la consommation d'espèces non parfaitement identifiées. Une trop grande restriction dans la collecte d'espèces ne nous permettrait plus d'assurer ce rôle pédagogique et de prévention qui nous tient à cœur.

Nous espérons que notre avis soit pris en compte afin de poursuivre nos activités sans problème. Nous sommes bien sûrs prêts à vous rencontrer si nécessaire. ».

Une 1^{ère} sortie sous le feu des caméras

Par Bertrand HELSENS

Pour la première sortie mycologique de la saison, le dimanche 24 septembre dernier, nous avons été contactés par FR3 Bretagne qui voulait faire un reportage sur la cueillette des champignons.

Un reporter et un caméraman nous ont donc accompagnés tout au long de cette journée pour réaliser un petit reportage qui a été diffusé dans le journal télévisé de FR3 Bretagne du 24/09 au soir.

